



Le SICTAME vous informe

www.sictame-unsatotal.org



Le message du CCE aux actionnaires de Total !

Observations¹ du CCE UES Amont Holding TOTAL pour l'Assemblée Générale mixte de Total SA du 13 mai 2011

Texte adopté en séance plénière du CCE le 22 mars 2011 par 9 voix pour, 2 contre et 2 abstentions

En prévision des assemblées générales d'actionnaires de Total du 13 mai 2011, **les élus du Comité Central d'Entreprise attirent l'attention des actionnaires sur les points suivants** qui concernent la pertinence de certaines orientations économiques, financières et sociales du Groupe ainsi que les conséquences que ces orientations peuvent avoir pour l'entreprise.

Pour une meilleure gouvernance d'entreprise

Nous sommes convaincus qu'une gouvernance améliorée est bénéfique à l'entreprise, à ses actionnaires et son personnel et, de façon plus générale, à l'ensemble des parties prenantes (stakeholders).

C'est pourquoi, comme il l'a fait ces 5 dernières années, notre Comité Central d'Entreprise continue de proposer, à votre Assemblée Générale d'actionnaires, des résolutions dont certaines visent à améliorer la gouvernance de votre société. Cette année, nous vous proposons une résolution visant à assurer la publicité des franchissements de seuils statutaires (1 %) de détention du capital, des droits de vote ou de titres donnant accès à terme au capital. Les événements boursiers de l'année écoulée démontrent qu'une telle information est loin d'être superflue.

Notre CCE qui, par le passé, avait vu certains de ses projets de résolution 'censurés' par la société, a saisi le Tribunal de commerce de Nanterre, qui par jugement du 28 septembre 2010, lui a donné raison et a dit que « *le président du conseil d'administration ne pouvait s'arroger le droit de refuser de porter à l'ordre du jour un projet de résolution régulièrement présenté par le comité central d'entreprise* ». La société n'a pas fait appel de ce jugement, ce qui constitue un progrès notable en matière de gouvernance. Il nous semble important que le Conseil d'administration s'ouvre aux projets de résolutions externes pouvant être présentés, tant par des actionnaires que par notre CCE, et enrichisse ainsi les débats et la réflexion de l'assemblée générale des actionnaires.

L'an dernier, dans le cadre d'un projet de résolution visant à assurer la publicité et la transparence sur la

façon dont s'exercent les droits attachés aux actions détenues par les fonds d'actionariat salarié, nous vous indiquons que votre société avait cru bon d'assigner le président du Conseil de surveillance du principal fonds d'actionariat salarié (représentant plus de 3 % du capital et 5 % des droits de vote, soit près de 10 % des voix exprimées en assemblée générale). Cette assignation résultait d'une divergence d'interprétation du règlement du fonds quant à la participation des représentants de l'entreprise concernant le vote des résolutions en assemblée générale par ledit fonds. Le Tribunal de Grande Instance de Nanterre a finalement condamné Total et dit que le président du Conseil de surveillance, en refusant aux représentants de Total de prendre part au vote, avait fait une juste application du règlement et n'avait commis aucune faute. Total a non seulement fait appel de ce jugement mais a aussi obtenu d'une majorité des membres élus du Conseil de surveillance qu'ils acceptent de modifier le règlement pour que les représentants de Total prennent part au vote. Ceci constitue une régression de la démocratie actionnariale ; les actionnaires salariés ne sauraient être mis en position de dépendance du fait qu'ils sont salariés.

Les scores obtenus par nos précédentes résolutions, dépassant parfois les 50 % des voix exprimées montrent la pertinence des résolutions que nous vous avons proposées et l'intérêt que vous portez à notre démarche. Nous comptons sur votre appui pour faire progresser votre société vers une meilleure gouvernance, plus de transparence et des pratiques plus conformes à vos attentes.

L'excellence des résultats

Depuis l'an 2000, Total a bénéficié des synergies liées au rapprochement des 3 sociétés Total, PetroFina et Elf Aquitaine et du maintien jusqu'en 2008 d'une **conjoncture économique** très favorable. De ce fait, ses résultats ont explosé, allant de record en record (12,6 milliards d'euros de résultat net « ajusté » en 2006, puis 13,9 milliards d'euros en 2008). Comme la plupart des entreprises, Total n'a pas échappé à la crise économique mais y a bien résisté. Après un résultat net

¹ « *Le comité peut formuler toutes observations sur la situation économique et sociale de l'entreprise. Ces observations sont transmises à l'assemblée des actionnaires en même temps que le rapport du conseil d'administration* ». Depuis sa mise en place et à l'initiative du SICTAME, le CCE de l'UES Amont Holding TOTAL applique cette disposition du Code du Travail (L 2323-8). Pour la 8^{ème} fois, le CCE a formulé des observations que l'employeur transmet aux actionnaires. **Les élus SICTAME, CGT et FO ont soutenu ce texte.** Les élus CFDT ont voté contre (sans pour autant proposer un autre texte) et les élus CFE-CGC se sont abstenus.

ajusté de 7,8 milliards d'euros en 2009, comparable à celui des années 2000 à 2003, celui-ci est remonté à 10,3 milliards d'euros en 2010. Le service du dividende n'a pas été affecté par cette baisse momentanée du résultat net, puisqu'il a été porté de 4,9 à 5,4 milliards d'euros.

On ne peut que se féliciter de **cette bonne résistance à la crise et de ces excellents résultats**, tout en rappelant qu'ils sont aussi pour une large part le **fruit du travail et de la qualité des équipes** et de ses capacités d'implication et d'innovation.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que ces **résultats** focalisent l'attention de tous et soulèvent de multiples **interrogations sur l'utilisation que Total en fait ou** pourrait **en faire**. En effet, si la crise n'a pas pesé sur les dividendes, elle pèse sur l'emploi comme l'ont démontré notamment les mouvements sociaux observés en 2009 et 2010 et l'annonce de la réduction d'activités de la raffinerie de Normandie puis de l'arrêt de la raffinerie des Flandres.

La nécessité d'un partage équitable et de la contribution sociétale, notamment pour l'emploi

Total est critiqué non pas de gagner des milliards mais **sur l'utilisation qu'il fait des milliards dégagés par ses activités opérationnelles**.

C'est ainsi qu'il est critiqué de ne pas investir suffisamment ou de ne pas investir comme il le faudrait. L'insuffisance d'investissement a été longtemps patente. Il a fallu attendre 2005 pour passer d'un rythme moyen d'investissements nets de 5 milliards d'euros par an (2000 à 2004) à un rythme plus satisfaisant de 10 milliards d'euros par an (2005 à 2009). Les investissements nets ont été de 12 milliards d'euros en 2010 et pourraient atteindre 16 milliards en 2011. Il est aussi reproché à Total de ne pas faire suffisamment pour l'emploi ou pour les régions dont il tire ses ressources. A ce titre, Total devrait maintenir une activité organique propre et significative sur le bassin de Lacq. Son personnel lui reproche aussi les pressions exercées sur leur contrat social et sa politique de sous-traitance.

Cette année les actionnaires lui reprocheront **la moindre revalorisation de leur entreprise** et ils auront raison.

Au cours de 189 € - atteint le 12 septembre 2000 – Total valait 140 milliards d'euros.

A mi-mars 2011, après la division par 4 du titre intervenue en 2006 et au cours de 42 €, Total vaut 99 milliards d'euros. La valorisation à 140 G€ n'est atteinte que pour un cours de 59,60 €.

Cette moindre valorisation ne s'explique pas par la seule crise économique et systémique actuelle.

Elle s'explique aussi par les **déficits d'investissement jusqu'en 2005** ainsi que par la 'saignée' des **29 milliards d'euros dépensés en rachat d'actions entre 2000 et 2008**. Cette somme fait à présent défaut pour les investissements toujours plus importants que doit engager Total pour assurer son devenir. Les projets auxquels Total a accès sont de plus en plus complexes et coûteux ; il en résulte un accroissement des délais de mise en production et du volume de capitaux immobilisés non encore productifs. De plus, pour financer les investissements de l'Amont pétrolier, Total a

pratiqué une politique de désinvestissements, d'abord dans les secteurs non pétroliers, tels Arkema, Sanofi, Mapa-Spontex, mais à présent aussi dans les secteurs pétroliers avec tout récemment la cession des parts détenues par Total dans Cepsa ou, encore, dans Total EP Cameroun.

Tout ceci explique pour partie la moindre valorisation de Total et affecte la capitalisation boursière et les résultats de Total. Ainsi, Sanofi a été créée par les Pétroles d'Aquitaine pour assurer le relais financier de Lacq. Cette entreprise a pleinement atteint cet objectif puisqu'elle dégagne un résultat net de plus de 8 milliards d'euros par an et est l'un des plus gros distributeurs de dividendes en France après Total. Malheureusement, le désengagement progressif opéré par Total de sa participation dans Sanofi prive progressivement votre société d'une source stable et significative de revenus.

Le déficit d'investissement a inévitablement pesé sur l'activité et l'emploi de l'entreprise et donc au final sur sa valorisation et ses résultats qui auraient pu être meilleurs encore ! Il faudra attendre encore quelques années pour que le niveau plus élevé d'investissements produise pleinement ses effets.

De plus, la capacité d'investissement est, à présent, entravée par un service du dividende qui a trop fortement augmenté ces dix dernières années.

L'association des actionnaires aux résultats de leur entreprise est normale et légitime, mais ne doit pas obérer le devenir de l'entreprise. On note en effet que, **entre 2000 et 2010** :

- ✓ **les dividendes** aux actionnaires de Total **ont plus que triplé**, pour passer de 1,6 à 5,4 milliards d'euros ;
- ✓ **les frais de personnel du groupe Total ont marqué une décroissance** et se situent autour de 6 milliards d'euros ;
- ✓ Total a dépensé **29 milliards d'euros en rachat d'actions** entre 2000 et 2008 ; ce qui représente près de 5 fois le montant annuel des frais de personnel de l'ensemble du groupe Total ;
- ✓ la **rémunération des équipes dirigeantes** (hors actions gratuites, options d'actions et engagements de retraite) a significativement augmenté.

Notre volonté est d'obtenir un partage équitable entre les actionnaires, les dirigeants (qui ont un peu trop tendance à s'octroyer la part du lion) et un personnel auquel on demande toujours plus d'efforts avec des contreparties toujours chichement comptées et des menaces croissantes sur son emploi.

Les éléments ci-dessus illustrent la **dégradation des termes du partage entre actionnaires et salariés**.

Les gains de productivité et l'amélioration des résultats profitent aux actionnaires et c'est normal. En revanche, ils ne bénéficient pas véritablement aux salariés et ce n'est pas normal. Les politiques salariales s'avèrent insuffisantes et pèchent par un excès d'individualisation, qui contrarie le développement de l'esprit d'équipe nécessaire au maintien de l'efficacité et de la compétitivité des équipes. Les augmentations générales octroyées n'assurent plus le maintien du pouvoir d'achat.

Les politiques d'intéressement et de participation que Total met en avant dans sa communication concernent moins de 20 % des effectifs du groupe et représentent une enveloppe annuelle de l'ordre de 100 M€, à comparer à la dernière augmentation du dividende de 500 M€. Un partage plus équitable de la richesse créée par l'entreprise et une meilleure association de l'ensemble du personnel est nécessaire pour motiver les équipes et éviter les risques de 'fracture sociale' dans l'entreprise. Est-il normal que Total considère que le dividende ne puisse évoluer qu'à la hausse et utilise l'emploi comme variable d'ajustement lorsque les résultats faiblissent ?

L'entreprise peut **mieux associer ses salariés** à l'égal de **ses actionnaires** et comme elle a su le faire avec les **pays producteurs** chez qui elle opère et dont elle a su prendre en compte les nouvelles attentes et exigences.

Dans le même esprit, l'entreprise devrait attacher une égale attention aux **régions**, notamment françaises, qui contribuent à son développement et à sa richesse.

Les **plans de restructurations** opérées par Total pour sa chimie, sa pétrochimie, son raffinage et son exploration-production en France et ses annonces de fermeture d'unités et d'entités industrielles illustrent les pressions qu'il exerce sur l'emploi et le personnel. Ces plans sont aussi le résultat du manque de vision d'avenir et d'investissement antérieur ; ils illustrent également la volonté de Total de délocaliser certaines activités vers des pays à contraintes sociales et environnementales moins fortes. Tout ceci contribue à la désindustrialisation très préjudiciable de notre pays, notamment dans le domaine du raffinage où l'essentiel des investissements se font au Moyen et Extrême Orient.

L'excellence économique doit s'accompagner de l'excellence sociale et sociétale

Lorsqu'on est les premiers économiquement, il n'y a pas de honte à être les premiers socialement, ce qui n'est malheureusement pas le cas :

- ✓ l'insécurité sociale s'est largement accrue, avec notamment des menaces sur l'emploi, le développement du travail précaire et en particulier une sous-traitance excessive et parfois sans réel partenariat. Celle-ci conduit à une perte de savoir-faire et de qualité, à une moindre capacité d'innovation, pose la problématique de la sécurité des opérations et expose le groupe à perdre de son attractivité auprès des pays producteurs ;
- ✓ l'insuffisance des recrutements, même si Total met en avant un nombre important d'embauches ; la plupart sont compensées par des départs, d'où l'accroissement relativement peu important des effectifs du groupe d'une année sur l'autre ;

C'est le manque de dialogue et de respect des personnes, ainsi que la chicheté des propositions de la Direction qui conduisent aux tensions et aux conflits sociaux observés dans le Groupe Total.

L'impérieuse nécessité d'imaginer l'avenir

Sur son site institutionnel, Total se présente désormais comme un « *groupe énergéticien international dont les activités couvrent l'ensemble de la chaîne pétrolière et gazière* ». Il précise que « *Le développement des*

énergies complémentaires (solaire, biomasse, nucléaire) s'inscrit également au cœur de l'engagement de Total ».

Total souligne, de plus, son **ambition** de « *préparer l'avenir énergétique, c'est à dire innover et poursuivre nos efforts de recherche pour accompagner le développement des énergies nouvelles et contribuer à la modération de la demande* » et celle de « *répondre aux enjeux du développement durable à travers la valorisation des ressources naturelles, la protection de l'environnement, l'adaptation de nos opérations à la culture des pays qui nous accueillent et le dialogue avec la société dans son ensemble* ».

Nous nous félicitons de l'inflexion de cette présentation où s'affiche également le souci de préserver la ressource et l'environnement.

A ce jour, Total répond à sa mission par ses hydrocarbures et de manière très marginale par ses activités photovoltaïques et le charbon. Or, les hydrocarbures ne peuvent répondre durablement à la demande en énergie, puisque les réserves d'hydrocarbures ne sont pas infinies et que leur rythme d'extraction est 100 000 fois supérieur à leur rythme de formation dans les bassins sédimentaires. La production de réserves dans des conditions de plus en plus extrêmes (grandes profondeurs, milieux naturels hostiles ou fragiles) et l'exploitation de ressources non conventionnelles, telles que les schistes et sables bitumineux ou le gaz de schiste, posent de nombreux défis techniques et environnementaux. Le charbon, encore abondant, souffre du manque de technologie propre. En outre, l'utilisation des énergies fossiles contribue au réchauffement climatique.

Le nucléaire est une alternative qui permet de produire de l'électricité ; son développement peut s'envisager durablement mais pose un problème d'acceptabilité et de maîtrise des risques, surtout s'il est soumis à des exigences de rentabilité accrue. Total s'y intéresse, mais cet intérêt n'a abouti pour l'instant à aucune réalisation concrète.

Ces énergies ne suffiront pas à assurer le devenir énergétique durable de l'humanité ; c'est pourquoi d'importants efforts de recherche et développement sont en cours pour développer les énergies renouvelables et préparer les énergies de demain ; dans des domaines aussi variés que la fusion nucléaire, l'éolien, le solaire, l'hydrogène, l'hydraulique, les énergies marines, la biomasse, la géothermie, etc.

Les autres axes de recherche et développement consistent à réduire les consommations et à améliorer l'efficacité énergétique des processus de production.

Pour répondre à son **ambition**, Total devrait participer plus activement à la **diversification de l'offre énergétique**, notamment pour les énergies véritablement durables, ainsi qu'à la **réduction de l'impact environnemental** de cette offre énergétique.

A cet effet, Total devrait :

- ✓ participer de manière plus importante à la **recherche et à la mise en œuvre des énergies de demain** ;
- ✓ participer encore plus activement aux efforts d'imagination et d'innovation visant à développer **l'utilisation raisonnée des ressources fossiles** non renouvelables, ainsi qu'à la **mise au point de**

nouvelles technologies ; et ceci tant dans les domaines des **transports** que dans le domaine de **l'habitat** qui sont les deux grands postes de consommation.

Les efforts en ce sens sont encore bien trop timides. Total a confirmé son intérêt pour le nucléaire, s'intéresse à la biomasse et s'investit un peu plus dans le solaire, après s'être désengagé de l'éolien. Les investissements restent très concentrés sur les hydrocarbures. La part consacrée aux autres énergies reste marginale, ce qui affaiblit le discours de Total quand il affirme préparer les énergies de demain.

La nécessité d'accéder aux réserves pour maintenir les productions d'hydrocarbures

La hausse des prix du baril impacte négativement le niveau de production et des réserves d'hydrocarbures de Total, en raison des contrats de partage de production et de 'buy back'. La baisse des prix a l'effet inverse.

En dépit de cela, les productions de Total ont poursuivi leur hausse entamée fin 2009, mettant ainsi fin à la période de baisse de production observée les années précédentes. Cependant, **la croissance des productions ne peut être durable que si elle s'accompagne du renouvellement des réserves.**

Dans un contexte de contrôle accru des ressources par les pays producteurs, le défi majeur de tous les pétroliers indépendants est l'accès à la ressource minière. Ces dernières années, Total a réussi tant bien que mal à renouveler ses réserves, mais ce renouvellement se fait en intégrant des réserves qui seront plus complexes et coûteuses à développer, comme par exemple les sables bitumineux ou des gisements de gaz dans des zones difficiles d'accès.

C'est pourquoi, **l'objectif de croissance de production ne pourra être atteint que par :**

- ✓ des efforts et des investissements accrus en exploration production ;
- ✓ une maîtrise accrue des savoir-faire susceptibles de donner accès à la ressource minière, ce qui implique notamment de recruter et préparer les personnels à la gestion de projets toujours plus complexes.
- ✓ la poursuite d'une diversification de nos zones d'opération pour réduire notamment le risque géopolitique.

La nécessité d'une communication vraie et sincère pour mieux conforter l'image du groupe

Total continue de souffrir d'un déficit d'image.

Pourtant, ce ne sont ni les déclarations de bonnes intentions ni les publications qui manquent. Il est bien d'afficher des objectifs ambitieux, y compris en matière

sociétale et environnementale et nous adhérons à ces objectifs. Il faut aussi que les pratiques évoluent pour se mettre en adéquation avec les orientations affichées, faute de quoi, c'est la crédibilité du Groupe qui risque d'en souffrir.

La communication du groupe porte une responsabilité dans ce déficit d'image.

En dépit d'efforts certains pour l'améliorer, elle ne répond pas encore pleinement aux attentes des parties prenantes et pratique parfois un trompe l'œil qui, une fois découvert, agace ceux qui la reçoivent et contribue à la perte de crédit en ce domaine.

En conclusion, il nous paraît important que TOTAL infléchisse certaines de ses orientations économiques, financières ou sociales et notamment qu'il :

- ✓ poursuive et accentue ses efforts pour accéder à la ressource minière et assurer le renouvellement des réserves en rapport avec les objectifs de production ;
- ✓ accroisse ses investissements et ses efforts de recherche pour développer l'innovation et diversifier l'offre énergétique, et contribuer ainsi au développement durable et à la pérennisation de l'entreprise ;
- ✓ participe beaucoup plus activement à la recherche et à la mise en œuvre des énergies de demain ;
- ✓ renforce ses mesures concernant la sécurité des opérations, des personnels, des installations et des populations ainsi que le respect de l'environnement ;
- ✓ améliore les termes du partage, notamment entre actionnaires et salariés et qu'il associe mieux ces derniers en cessant les pressions sur l'emploi et en opérant la remise à niveau du contrat social du personnel, en particulier en matière salariale, d'intéressement, d'épargne, ainsi que de protection santé et de retraite ;
- ✓ mette fin à la sous-traitance abusive et opère tous les recrutements nécessaires, afin de conserver et développer les compétences humaines, clés des succès futurs ;
- ✓ pratique mieux « le dialogue avec la société dans son ensemble » et en particulier avec ses salariés et leurs représentants ;
- ✓ améliore sa communication, pour la rendre plus authentique et respectueuse de ceux qui la reçoivent ;
- ✓ améliore sa gouvernance, avec notamment plus de transparence à tous les niveaux.

✂
Pour toute information, quelle que soit votre société d'appartenance, n'hésitez pas à nous contacter :

Le Syndicat, c'est vous ! Pour nous rejoindre ou nous soutenir, retournez ce bulletin au SICTAME-UNSA-TOTAL à la section syndicale de votre entreprise, ou bien à Paris/La Défense : Bureau 4E41 Tour Coupole ou à Pau : Bureau F16 CSTJF ;
ou téléphonez-nous au : 01.47.44.61.71 ou 01.41.35.75.93 à Paris ; au 05.59.83.64.83 à Pau
NOM.....Prénom..... Lieu de travail : Tél. :
Souhaite rencontrer un responsable du SICTAME (ou/et) Souhaite adhérer au SICTAME-UNSA-TOTAL